

## Procès Verbal n° 10 du Conseil d'Administration du 5 juin 2015

*Présents:* Collignon Dominique, De Nolf Dominique, Gonze Pierre-Yves, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Perniaux Véronique,

Début: 10h30

### 1. Lecture et approbation du PV 9

PV approuvé à l'unanimité.

### 2. Mise au point

Le Président demande que lorsqu'il y a des divergences d'opinion entre les membres du Comité d'Administration, celles-ci soient réglées sur le groupe privé et non en public. La cause du litige est discutée et expliquée plus en détail par les intéressés et le problème réglé.

### 3. Championnat d'été

Le Président exprime sa satisfaction quant à l'organisation et au nombre d'équipes inscrites.

Il remercie Jean-Jacques Leroy pour le travail accompli.

Seul point noir : aucune équipe de la région de Liège.

Jean-Jacques Leroy présente les feuilles de match qui seront utilisées à l'occasion de ce championnat et comment les compléter. Un mode d'emploi sera remis aux capitaines avec les feuilles de match et le règlement.

Quelques points du règlement sont soulevés et discutés : ordre des joueurs, joueur absent, force majeure, etc.

Pour éviter les pertes de temps et les soirées de jeu trop longues, il est décidé que l'ordre des joueurs ne pourra pas changer tout au long de la soirée. Une réserve qui monte jouera à la place du joueur qui descend et les 2 autres joueurs ne bougent pas. Cette précision du règlement sera remise avec les feuilles de match.

Étant donné qu'il y a 5 groupes, une finale sera organisée. Elle reprendra les 5 premières équipes et la meilleure deuxième.

Une date est définie : le dimanche 30 août à 14h30.

Une discussion s'engage en ce qui concerne le choix du centre et comment le choisir. La solution d'un tirage au sort est soulevée mais non adopté. Il est donc décidé de reporter ce point qui sera discuté sur le groupe privé.

Le Président signale également que les équipes devront régler la redevance fédération à leur club et une facture de 90 euros par journée sera envoyée aux centres dans lesquels le championnat se joue.

Le coordinateur sportif ajoute que les centres sont informés qu'en cas de question, ils peuvent le contacter personnellement et en tout cas, lorsqu'un joueur n'est pas repris sur les listes des équipes.

#### **4. Rapport sur la formation – Level 3 - Organisation**

Dominique De Nolf informe que le level 2 s'est très bien passé et que tous les participants ont réussi l'examen. Un diplôme leur sera remis fin juin.

3 formateurs ont été sélectionnés pour participer à la formation du level 3 qui se déroulera en Finlande et à charge de la FSBB. 2 autres formateurs ont émis leur souhait de participer à cette formation à leurs frais.

Un examen est prévu à la fin de la formation et un diplôme sera remis aux lauréats. Une discussion s'engage quant à l'opportunité de participer également à l'E-coach, qui se tient juste avant la formation level 3.

Étant donné que le level 3 est souhaitable pour participer à cette formation supplémentaire, il est décidé qu'aucun représentant belge y participera.

#### **5. Règlement 2015-2016**

Le coordinateur sportif rappelle qu'il a envoyé le règlement sportif revu aux membres du Comité d'administration. Il demande que chacun le lise et lui fasse part des éventuelles remarques le plus rapidement possible afin qu'il puisse être publié le 1<sup>er</sup> juillet.

L'addendum a également été corrigé et l'un des changements concerne la finale doublette. Il y aura 8 finalistes au lieu de 6.

Une discussion s'engage sur le déroulement de cette finale et en particulier sur l'opportunité de reprendre une partie des quilles abattues lors des qualifications.

Le chiffre de 50 % est retenu et sera proposé au Conseil exécutif dont la prochaine réunion est planifiée pour le 15 juin.

#### **6. Rapport Topsport – Sélections**

Dominique De Nolf informe que les critères de sélection ont été définis et envoyés à la FSBB. Aucune réponse à ce jour n'a encore été reçue.

Il insiste sur le fait qu'il est important que ce soit les ailes qui sélectionnent leurs représentants et non la coupole qui, en tant que telle, n'a pas de joueurs propres.

La transparence doit être de rigueur et les critères de sélection respectés à la lettre.

Il souligne l'importance de travailler en commun avec la VBSF et qu'une commission composée de représentants de la FSBB et de la VBSF devrait être créée pour ce faire.

#### **7. Rapport Comité administratif Coupole**

Le Président informe que la réunion du Comité administratif de la Coupole était principalement axée sur les sélections.

Une discussion ouverte s'est également engagée sur le futur et le meilleur moyen d'arrêter l'hémorragie de membres, qui diminuent d'année en année. Il fait également un résumé sur sa visite à l' AISF, qui s'est conclue sans aucun résultat positif.

Par contre, il a appris comment fonctionne une demande d'adhésion à l' ADEPS. Celle-ci se déroule en 3 étapes :

1. approbation du dossier par l' AISF
2. présentation du dossier au comité des sports pour approbation
3. présentation du dossier au ministre des sports pour signature.

Il faut savoir que le dossier peut être refusé à chaque étape, y compris par le ministre des sports.

Il ajoute qu'un dossier accepté par l' ADEPS ne l'est pas à vie mais seulement pour 5 ans, et qu'une demande d'agrément doit ensuite être introduite à la fin de chaque période de 5 ans.

Le Président annonce également que le bowling deviendra sport olympique en 2020.

## 8. Divers

Une première séance d'entraînement de la sélection des jeunes a eu lieu. Elle s'est très bien déroulée.

Véronique Perniaux propose qu'un polo soit prévu pour ces enfants.

Une discussion s'engage sur le texte à imprimer sur les polos.

Diverses propositions sont faites et le texte suivant est décidé :

Logo FSBF / FSBB

Team Belgium

Espoirs FSBF

Dominique De Nolf demande qu'un rappel soit fait à Marc Baufays pour l'installation d'un écran dans les locaux de la FSBB. Cet écran est absolument nécessaire pour que les formations se déroulent de la meilleure manière possible. Il demande également qu'une armoire réservée à la FSBF soit achetée, afin d'y mettre le matériel nécessaire aux formations et autres.

Jean-Jacques Leroy informe que le nom des moniteurs lvl 1 apparaîtra dans la brochure ainsi que le nom des centres dans lesquels ils donnent leurs cours.

La séance est levée à 13h10.